

PAR COURRIEL : Claudette.Tardif@sen.parl.gc.ca

Le 27 avril 2016

L'honorable Claudette Tardif, sénatrice
Présidente
Comité sénatorial permanent des langues officielles
Édifice de l'est, pièce 246
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Objet : Participation du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique aux activités du Comité sénatorial permanent des langues officielles lors de son déplacement en Colombie-Britannique en septembre 2016

Invitation au Comité à tenir une audience dans l'amphithéâtre de l'école Jules-Verne, à Vancouver

Invitation à une réception tenue en l'honneur du Comité et à laquelle la communauté francophone du grand Victoria sera invitée

Madame la sénatrice,

Je vous écris au nom du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (« CSF ») afin de vous faire part de son intérêt à participer aux travaux du Comité sénatorial permanent des langues officielles (« Comité ») lors de son déplacement à Victoria et Vancouver en septembre 2016 afin d'étudier les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique. J'ai également le plaisir de vous inviter à tenir vos audiences dans l'amphithéâtre de l'école Jules-Verne, à Vancouver et de vous inviter à une réception en votre honneur à l'école Victor-Brodeur, à Victoria.

Tout d'abord, le CSF se réjouit de la décision du Sénat et du Comité d'entreprendre cette étude. Il s'agit d'une occasion unique pour la communauté francophone de la province de se faire entendre auprès des institutions fédérales, et ce afin de faire des suggestions concrètes quant aux moyens d'optimiser le fonctionnement du Programme de langues officielles en éducation (« PLOÉ »).

À l'heure actuelle, les infrastructures scolaires de la minorité francophone sont dans un état lamentable dans la province. Nos écoles sont souvent logées dans d'anciennes écoles anglophones qui sont dans un état de détérioration avancé, trop petites et inadéquates pour les élèves qui s'y trouvent. Le résultat est que de nombreux parents qui ont des droits en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (« Charte ») choisissent d'inscrire leurs enfants dans une école anglophone, plus accessible, plus belle et plus adéquate. Ceci mène inévitablement à un taux d'assimilation très élevé dans la communauté francophone de la Province.

Afin que le Comité soit en mesure de formuler des recommandations sur les meilleurs mécanismes pour s'assurer que le financement fédéral en matière d'éducation en français en Colombie-Britannique contribue de manière utile à régler les problèmes du CSF, il est essentiel que le Comité comprenne bien la réalité et les défis du CSF.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, le CSF propose respectueusement au Comité qu'il entende des représentants du CSF lors des audiences qui seront tenues à Vancouver et que le Comité se déplace dans certaines écoles du CSF afin de comprendre la réalité de l'éducation en langue française en Colombie-Britannique. De plus, par la présente, le CSF désire inviter le Comité à tenir ses audiences (voire une partie de celle-ci) à l'auditorium de l'école Jules-Verne, située à Vancouver, une école secondaire neuve et financée dont les espaces communautaires ont été financés à l'aide de fonds du gouvernement fédéral. Le CSF souhaite également inviter le Comité à rencontrer des membres de la communauté francophone de la province lors d'une réception, laquelle pourrait avoir lieu à l'école Victor-Brodeur, à Victoria, dont les espaces communautaires ont eu aussi été financés à l'aide de fonds du gouvernement fédéral. Ceci permettrait aux membres du Comité de rencontrer la communauté tout en augmentant la visibilité du Sénat et de son travail auprès d'elle.

Comparution de représentants du CSF lors des audiences tenues à Vancouver

Le CSF propose au Comité qu'il reçoive certains représentants du CSF lors de son déplacement à Vancouver. Ces derniers seraient en mesure de discuter de l'impact concret du financement fédéral sur ses écoles ainsi que de leurs perspectives et suggestions quant aux moyens d'optimiser le fonctionnement des PLOÉ. Les deux individus suivants seront en mesure de bien présenter ces enjeux devant les membres du Comité :

1. Bertrand Dupain, directeur général du CSF, pourra discuter en détail des défis du CSF sur le plan pédagogique, incluant le financement reçu à cette fin par le biais du PLOÉ.

2. Sylvain Allison, secrétaire-trésorier du CSF, pourra discuter des difficultés en lien avec les infrastructures et le financement en vertu du PLOÉ reçu à cette fin.

De plus, afin d'accompagner leur témoignage, le CSF préparera un mémoire détaillé. Ce mémoire sera soumis au Comité avant sa visite afin de la rendre des plus productives.

Visite de certaines écoles du CSF par les membres du Comité

Il n'est pas possible pour les membres du Comité de bien comprendre la situation des écoles françaises en Colombie-Britannique sans que ces derniers voient de leurs propres yeux certains établissements scolaires du CSF afin de constater en personne leur piètre état. Il n'est pas nécessaire que ces visites soient longues ; une trentaine de minutes par école suffirait.

Ainsi, le CSF invite le Comité à visiter certaines de ses écoles situées dans la grande région de Vancouver. De la dizaine d'écoles du CSF situées sur ce territoire, nous en avons sélectionné trois qui représentent bien la réalité des écoles du CSF et qui sauront certainement, chacune à leur façon, faire comprendre aux membres du Comité le rôle essentiel que peut jouer le financement fédéral :

1. L'école élémentaire Anne-Hébert, une vieille école anglophone construite pour 250 élèves, mais qui en accueille plus de 400, est équipée de 10 classes portatives, et n'est pas équivalente. Il existe un minimum de 1 200 enfants éligibles qui demeurent dans le secteur de fréquentation de l'école, mais à peine plus de 400 fréquentent l'école étant donné son piètre état. Le nombre d'élèves potentiels devrait augmenter au cours des prochaines années.
2. L'école des Navigateurs, une école anglophone louée annuellement par le CSF et située à Richmond, à quelques minutes de l'Aéroport international de Vancouver. Il existe un minimum de 1 100 enfants éligibles qui demeurent dans le secteur de fréquentation de l'école, mais il y a seulement environ 110 enfants à l'école. Le nombre d'élèves potentiels devrait augmenter au cours des prochaines années.
3. L'école élémentaire La Vérendrye à l'extérieur de Chilliwack, mais desservant pourtant cette ville, une ancienne école anglophone, située dans un champ au milieu de nulle part, trop petite et complètement inadéquate pour des élèves (située à une heure de route de

l'école élémentaire Anne-Hébert)¹. Il s'agit certainement d'une des pires écoles du CSF dans toute la province, voire l'une des pires écoles, toute langue confondue, financée par les fonds publics de la province. Il existe un minimum de 331 enfants éligibles qui demeurent dans le secteur de fréquentation de l'école, mais il y a seulement environ 55 enfants à l'école et l'école n'est pas en mesure d'offrir un programme secondaire. Le nombre d'élèves potentiels devrait augmenter au cours des prochaines années.

Nous savons d'expérience que visiter ces trois écoles peut certainement se faire en un après-midi, ce qui laissera donc amplement de temps au Comité pour qu'il puisse tenir ses audiences et autres activités à Vancouver. Le CSF se fera un plaisir de coordonner la visite de ces écoles avec le greffier du Comité, incluant l'élaboration d'un itinéraire logique et efficace, ainsi que la coordination du transport des membres du Comité et du personnel.

Invitation au Comité à tenir une audience dans l'amphithéâtre de l'école Jules-Verne, à Vancouver

C'est avec enthousiasme que le CSF invite le Comité à tenir ses audiences (voire une partie) dans l'amphithéâtre de l'école secondaire Jules-Verne, à Vancouver. Il s'agit d'un très bel amphithéâtre qui a été financé par les ententes PLOÉ. Ainsi, sur le plan symbolique, ce serait un endroit de choix, bien entendu si cela fonctionne avec l'horaire et les plans du Comité. Ce serait également une belle occasion pour le Sénat de montrer son travail au public ; il est certain que des membres de la communauté et même des élèves du secondaire se déplaceraient pour les audiences du Comité. Ceci permettrait également au Comité de visiter l'école élémentaire Rose-des-Vents, située sur le même site et qui a également fait l'objet d'une décision de la Cour suprême du Canada.

Si vous acceptez cette invitation, il nous fera plaisir de coordonner les détails avec le greffier du Comité.

Invitation à une réception tenue en l'honneur du Comité et à laquelle la communauté francophone du grand Victoria sera invitée

Enfin, le CSF serait très heureux de pouvoir accueillir le Comité ainsi que des membres de la communauté francophone de la Colombie-Britannique lors d'une réception à l'école Victor-Brodeur, à Victoria. Il s'agit d'une très belle école construite il y a une dizaine d'années et qui a reçu du financement du gouvernement fédéral. L'école déborde depuis plusieurs années et a maintenant deux annexes. Une réception tenue à l'école Victor-Brodeur serait une occasion en or

¹ Par ailleurs, cette école a été créée suite à l'intervention du **ministère de la Défense nationale**, car le conseil scolaire anglophone ne voulait pas. L'école a été prise en charge par le CSF dans les années 1990.

pour permettre aux membres du Comité de rencontrer les leaders communautaires francophones et d'échanger avec eux de manière informelle. Du même coup, cet évènement permettra aussi au Comité de visiter cette école.

Si le Comité est intéressé par cette invitation, nous pourrions convenir du meilleur moment pour tenir cette réception, que ce soit un évènement en soirée ou qui aurait lieu au cours de la journée. Également, advenant que l'horaire du Comité ne permette pas l'organisation de cet évènement lors de son passage à Victoria, il pourrait également avoir lieu à Vancouver.

Conclusion

L'étude que mènera le Comité en Colombie-Britannique est une occasion unique pour la communauté francophone de la province de se faire entendre auprès des institutions fédérales. Vous-même et le Comité devez être félicités pour avoir choisi d'entreprendre cette étude, et pour la mener en Colombie-Britannique, une plaque tournante pour l'avenir de la francophonie canadienne notamment en raison de l'immigration (tant des autres provinces que d'autres pays). Nos suggestions, si elles devaient se concrétiser, permettront au Comité de bien comprendre les grands défis auxquels la communauté fait face et donnerait une très grande valeur ajoutée au rapport final et à ses recommandations. Ceci aura certainement un impact positif sur l'image du Sénat comme institution constructive et à l'écoute des minorités.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez surtout pas à entrer en contact avec Sylvain Allison, secrétaire trésorier du CSF, par téléphone (1-604-214-2606) ou par courriel (sallison@csf.bc.ca).

Veillez agréer, madame la sénatrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Lapierre', is enclosed in a light grey rectangular box.